

**1793 ... LA SHOAH BRETONNE : LA FRANCE EN OEUVRE :
1793 – 1794 .**

**LE GENOCIDE BRETON, ET LES CRIMES CONTRE L'HUMANITE
DE LA FRANCE EN BRETAGNE.**

LES ARMEES FRANCAISES DE LA LIBERTE EN BRETAGNE
(1793-1794) : LA FRANCE ENFIN DEMASQUEE : LES NAZIS
AVANT LES NAZIS EN BRETAGNE, DAESH AVANT DAESH.

**I – INTRODUCTION A L'ACTION « CIVILISATRICE » DE LA
FRANCE EN BRETAGNE, ET AU GENOCIDE BRETON.**

**L'histoire d'un peuple est conditionnée par le connaissance
de son passé.** Ce passé, lorsqu'il est celui que nous a infligé
notre cher voisin de l'Est, surtout s'il a été dissimulé *par le
même mécanisme mental que celui du criminel qui cache ses
crimes.* Plus : s'il a trouvé des complices parmi nous, il
produit des effets immenses, comme une pierre jetée dans
l'eau, qui génère des cercles concentriques, et qui
s'étendent de plus en plus loin.

La Bretagne est aujourd'hui informée de son histoire, des
crimes par lesquels notre voisine, la France, se trouve
encore chez nous : aucun retour en arrière n'est possible.

**Les Bretons en appellent à l'humanité entière, pour faire
connaître les crimes, pire que ceux de Daesh, dont ils ont été**

victimes. Il est dans l'intérêt du monde entier – pas seulement des Bretons et des Français – de faire connaître partout, dans tous les pays de la terre, que la France, qui s'arroge la ridicule prétention d'avoir « *inventé les droits de l'homme* », pire : d'avoir « *apporté la Liberté au monde* », a perpétré en Bretagne et en Vendée des crimes contre l'humanité, qui comptent parmi les plus cruels de l'histoire des êtres humains.

Ces crimes ne sont pas prescrits, ils doivent être jugés. Ils sont de la même atrocité que ceux des Turcs lors du génocide arménien, des nazis à l'égard des Juifs, des Arabes lors de la conquête sanglante des pays du pourtour méditerranéen, et de l'esclavagisme des pays musulmans en Afrique noire, et des pays du continent noir à l'égard de leurs frères de race et de culture. Les médias français sont complices, par leur silence criminel sur ces faits. Tout citoyen du monde qui se réclame de la démocratie et du respect des être humains, doit lire l'article qui suit, et le faire connaître, par le lien ci-après à tous ses amis, relations, élus, médias.

Je demande aux jeunes Bretons qui accèdent peu à peu à la vérité, et parce que ceux-ci en ont été incapables, de prendre en charge l'éducation de leurs députés, de leurs sénateurs, de leurs maires, de leurs conseillers municipaux, de leurs professeurs (qui ne leur ont rien appris sur ces faits horribles, je parle d'expérience), de tous leurs parents, voisins et amis, de tous les journalistes dont l'orifice buccal s'est transformé en museau de carpe. La démarche de vérité est aujourd'hui très avancée. Nos jeunes Bretons ont maintenant en mains tous les instruments pour parfaire leur information. N'oubliez pas de leur adresser la version PDF du LIVRE BLEU DE LA BRETAGNE, qui caracole sur internet, depuis plus de deux ans, et du présent article, l'un des plus terribles concernant notre histoire. Ce livre a été

téléchargé par plus de 200 000 personnes, il est maintenant très largement connu à l'étranger.

La répétition sur la toile de ces abominations ne procède ni de près ni de loin, d'une appétence particulière pour l'horreur, encore moins pour la haine ou le désir de vengeance, *même si ces sentiments sont dans l'ordre de la nature.*

Je suis un militant des droits de l'homme, c'est la seule chose qui motive ma démarche.

Tant que la vérité ne sera pas dite - toute la vérité -, sur tous les faits les plus ignobles qui se sont déroulés en Bretagne, par le fait de l'envahisseur -, rien ne bougera. Nous avons vu de quelle manière se sont comportés les députés et les sénateurs dans l'affaire de la réintégration de Nantes et de son département dans le territoire national breton, volé par la France : **ils ont trahi**. Rien n'y a fait. Manger chaque mois de grosses rations d'avoine et de foin, voila à quoi se limite leurs médiocres talents.

Las d'attendre que les médias français et bretons, subventionnés jusqu'à la moelle, esquissent un mouvement de dignité, j'adresse ces extraits de mes archives - déjà publiés dans une chronique de mes blogs -, aux honorables personnes ci-dessus citées, ainsi qu'à M. LEFUR, vice président de l'Assemblée nationale française, et à quelques autres, qui nous déshonorent par leur silence sur ces faits, qu'ils connaissent pourtant. Tous les journalistes du journal le Monde les reçoivent également, ainsi que les « historiens » bretons, qui ne nous ont jamais rien dit sur ces abominations, et qui continuent à se taire.

Je fais partie des victimes de l'enseignement pervers dispensé par les écoles françaises, qui ne fut rien d'autre qu'un immense lavage de cerveaux, aujourd'hui identifié comme tel. J'ai moi-même tout ignoré de l'histoire de mon pays jusqu'à l'âge de trente ans, parce que ces exploits de la France menteuse et manipulatrice étaient dissimulés avec le plus grand soin, de nature **machiavélique**. Mon

cerveau a été lavé et trituré, comme celui des autres Bretons. C'est la recherche historique qui m'a permis de renouer avec mes racines. La France d'après 1789 a été un vaste camp de concentration, dans lequel l'école inculquait à coups de marteaux une histoire entièrement remodelée, toute entière à la gloire du colonisateur.

La publication des atrocités qui suivent, et leur large diffusion, rendent impossible le maintien de la Bretagne dans les limites territoriales de son tortionnaire : elles vont être diffusées, par internet, à des centaines de milliers d'exemplaires. Mieux : les Français qui ont lu ce texte, quelque sympathie que l'ont ait pour ce pauvre peuple en voie de destruction par les incultes et les incompetents qu'ils se sont donnés pour maîtres, ne peuvent même plus supposer, une fois informés, que leur pays, la France criminelle possède le moindre droit en Bretagne; elle n'en a jamais eu, elle doit partir de ce magnifique pays, qu'elle continue à ruiner par les minables qu'elle porte au pouvoir.

Les Corses, les Savoisiens, les Basques, les Alsaciens, les Flamands, les Béarnais, en lisant le Livre Bleu de la Bretagne, vont s'enrichir de nos malheurs. Ils ont été annexés par la France, comme les Bretons, par la force, en violation des normes internationales, Ils sont victimes, tous les jours, du non respect des droits internationaux des nations incluses dans un Etat nationaliste furieux, sauf à celui-ci d'accuser férocement de nationalistes ses victimes, qu'elle a détruites avec méthode sur les prétendus principes « humanitaires » de 1789, qu'elle n'a elle-même jamais respectés.

Voilà cinq siècles que nous avons été annexés contre notre volonté, plus d'un siècle que nous sommes presque totalement acculturés. On ne traverse pas indemne ces épreuves. Comme les Juifs, qui publient chaque année des milliers d'ouvrages sur la shoah, ces souvenirs affreux hantent la conscience des Bretons, la mienne en particulier.

Herbert Pagani a écrit que ***les Bretons sont les Juifs de la France***. Rien n'est plus vrai. Les Juifs ont été persécutés dans tous les pays d'Europe. Ici, c'est la France qui est l'auteur unique de la shoah bretonne.

Pauvres Bretons ! Violés par la colonisation, vous l'êtes par les vôtres : aucun d'eux ne parle, aucun député, aucun sénateur. Surtout pas les Le Drian, Lebranchu, Ayrault. Notre honte est absolue. Bernard Poignant, ancien maire de Quimper, transmettra ces textes, sans aucun doute, à son ami François Hollande. M. Mélenchon s'interdira désormais de parler des Bretons comme il le fait; il a l'excuse, lui, d'avoir été ignorant de ces faits, avant que je n'en l'informe : j'ai entrepris de la rééduquer, c'est fait aujourd'hui. M. Lefur continuera à se taire, car il est maintenant trop tard pour lui et pour les autres de parler, et de faire semblant de s'indigner. M. Valls est au courant de ces atrocités; les Espagnols en ont fait autant durant la guerre civile, peut-être davantage. Aujourd'hui, des jeunes Bretons décidés, pacifiques et défenseurs de la Dignité de l'homme, soucieux de la légalité internationale, comme je le suis depuis que j'ai pris conscience de ces faits et de ces choses, vont diffuser partout ce qui a été caché à tous, par la République auto-proclamée *des droits de l'homme*, ce pays fameux qui prétend avoir apporté la Liberté au monde, selon les affirmations furieuses de ses thuriféraires menteurs.

II – LE GENOCIDE BRETON : 1793-1794.

Le texte qui suit est essentiellement composé de citations : il est donc irréfutable : c'est son but.

LES VIOLS, LES VIOLENCES, LES MEURTRES PERPETRES PAR LES SOLDATS DES ARMEES FRANCAISES, sur les femmes, les enfants, les jeunes filles, les religieuses

Les viols se font sur une grande échelle. Ils touchent un très grand nombre de femmes : les mères, les filles, les femmes âgées, les enfants, les religieuses.

Les conditions en sont ignobles : le viol se fait en public, chaque fois que cela est possible : les femmes sont souillées devant leurs maris et leurs enfants; les jeunes filles sont violées devant leurs parents, leurs frères, leurs soeurs. Certaines femmes ou jeunes filles s'offrent à leurs bourreaux, pour tenter d'échapper à la mort : elles sont violées, puis tuées, parfois pendant l'exécution même de l'acte.

Pire : certaines femmes « patriotes », acquises à la France, sont violées également, pour le plaisir, ou parce qu'il n'y en a pas d'autres à proximité, ou parce que le « contingent » disponible de femmes à violer est épuisé. On a signalé des cas de viols sur des cadavres encore chauds, ou sur des femmes en train d'expirer.

« Si toutes les femmes prises ne sont pas brûlées, elles trouvent, en tous cas, un emploi : les plus vulgaires appartiennent aux soldats, les plus belles aux officiers; moins raffiné, le général Commaire marque une préférence pour les vivandières ... Dans les métairies, les femmes sont prises devant leurs maris expirants ... Une citoyenne est la conquête commune de l'état-major de l'armée; une autre appartient à trente soldats Des malheureuses, qui espèrent par le déshonneur subi avoir évité la mort, sont fusillées nues ... Des femmes sont souillées dans leurs cadavres... Le viol est la récompense du soldat » (Gabory, pages 350 et 351).

« Le général Huché, monomane du crime, toujours à demi ivre, se repaît des spasmes d'agonie ... Il se donne le passe temps » de voir rouler jusqu'au bas d'une côte escarpée des femmes fusillées sur la pente, pour rire des accidents de leur chute « . Ses soldats portent des enfants

embrochés sur leurs baïonnettes; ils en brûlent d'autres dans leurs berceaux « (Gabory, pages 350 et 351).

LE VIOL DES FEMMES. LE MASSACRE DES ENFANTS.

*» Un délire de et de sadisme s'empare des soldats : ils se réservent comme butin de guerre les femmes les plus distinguées et les religieuses. Ils dépouillent les cadavres de leurs vêtements, et les alignent sur le dos Ils appellent cette opération : » mettre en batterie ... » » Ils vont, raconte Béjary, jusqu'à introduire dans le corps des victimes des cartouches auxquelles ils mettent le feu « .
(Gabory, page ...)*

» Le soussigné déclare qu'en suivant l'armée dont je fais partie, j'ai vu entre Venansault et Ayzenay, au moins cent personnes, toutes femmes et enfants, massacrés et coupés en morceaux ; dans le nombre était un enfant, qui palpait encore auprès de sa mère ... » (Témoignage du gendarme Charrier, de la brigade de Palluau; contresigné par le juge Rouvière, du tribunal de Challans; cité in Les colonnes infernales, page 202).

» Le jour qu'on mit le feu à Venansault, il vit tuer sept femmes, seules trouvées dans la commune, que l'une d'elle tenait son nourrisson dans les bras, et qu'on eut le raffinement et la barbarie de percer du même coup de sabre la mère et l'enfant ... cette infâme action reçut les applaudissements du commandant » (Témoignage du 14 février, 26 pluviôse, cité dans Les colonnes infernales, page 202).

*» Cinq cents brigands ont été taillés en pièces, parmi lesquels un grand nombre de femmes, car les femmes s'en mêlent plus que jamais ...
» (lettre du général Huché, A.G., liasse B5 8 des Archives de guerre, in les colonnes infernales, page 205).*

» Le viol et la barbarie la plus outrée sont représentés dans tous les coins. On a vu des militaires républicains violer des femmes rebelles sur les pierres amoncelées le long des grandes routes, ET LES FUSILLER OU LES POIGNARDER EN SORTANT DE LEURS BRAS » (Témoignage du commissaire LEQUINIO, in Graccchus BABEUF, page 61).

» *J'ai vu brûler vifs des femmes et des hommes J'ai vu cent cinquante soldats maltraiter et violer des femmes, des filles de quatorze et quinze ans, les massacrer ensuite et jeter de baïonnette en baïonnette de tendres enfants restés à côté de leurs mères étendues sur le carreau*
» (Témoignage du chirurgien Thomas, in la Vendée-Vengé, page 164).

» *On n'a conservé dans la Vendée que les généraux qui ont commis le plus de scélératesses, ceux QUI ABUSAIENT DES FEMMES APRES QU'ELLES ETAIENT MORTES, ceux QUI LES ENVOYAIENT A LA MORT APRES EN AVOIR JOUI, ceux qui faisaient fusiller les citoyens qui venaient demander justice* « ... (Le Moniteur, 11 vendémiaire 1794, in Gracchus BABEUF, page 69).

» *Il n'y a plus de Vendée. Elle est morte avec ses femmes et ses enfants dans les marais et dans les bois de Savenay. J'AI ECRASE LES LES ENFANTS SOUS LES SABOTS DES CHEVAUX, massacré les femmes qui, au moins, pour celles-là, N'ENFANTERONT PLUS DE BRIGANDS*
». (Général Westermann, lettre au Comité de salut public, après la boucherie de Savenay).

Ces témoignages seront complétés ultérieurement. Il en existe des dizaines d'autres.

LE MEURTRE DES FEMMES ENCEINTES.

Les femmes enceintes, épargnées pendant un temps, sont mises à mort. On tue d'un seul coup deux êtres vivants : la « République » est doublement gagnante. Certaines sont violées avant d'être exécutées, d'autres éventrées, d'autres transpercées par les armes. Par un raffinement de cruauté, les armes sont enfoncées dans le ventre même de la mère.

» *Ayant reçu l'ordre de la Commission militaire d'aller constater la grosseur d'un grand nombre de femmes détenues à l'Entrepôt, je trouvais une grande quantité de cadavres épars çà et là; je vis des enfants palpitants noyés dans des baquets pleins d'excréments humains Je constate la grosseur de trente d'entre ces femmes; plusieurs étaient grosses de sept à huit mois. Quelques jours après, je reviens voir ces femmes, que leur état devait sauver; ces malheureuses avaient été noyées* « . (Témoignage de Chaux, in *La guerre de la Vendée*, page 71).

» *J'ai vu massacrer des vieillards dans leur lit, égorger des enfants sur le sein de leur mère, guillotiner des femmes enceintes, MÊME LE LENDEMAIN DE LEURS COUCHES Les atrocités qui se sont commises sous mes yeux ont tellement affecté mon coeur, que je ne regretterai jamais la vie ...* » (Témoignage du général de brigade Danican, Archives historiques de l'armée déposées au fort de Vincennes, lettre du 20 octobre 1793 adressée de Saint-Brieux à Bernier).

» *Des femmes enceintes étaient étendues, et écrasées sous des pressoirs. Une pauvre femme, qui se trouvait dans ce cas, fut ouverte vivante au Bois-Chapelet, près de Maillon* » (Peigné, *Histoire du Loroux-Bottereau*, Archives paroissiales du Loroux-Bottereau; Secher, in *Le livre noir de la Révolution*, page 239).

« *J'ai vu ouvrir le ventre des femmes enceintes, en extraire l'enfant, et y mettre de l'avoine, pour faire manger leurs chevaux* » (Revue de la Révolution, 1887, Journal de l'abbé Pierre Cormier. Gabory, pages 351 et 352).

» *Une jeune fille de la Chapelle fut prise par des bourreaux qui, après l'avoir violée, la suspendirent à un chêne. Chaque jambe était attachée séparément à une branche de l'arbre, et écartée le plus loin possible l'une de l'autre. C'est dans cette position QU'ILS LA FENDIRENT AVEC LEUR SABRE JUSQU'À LA TÊTE, ET LA FENDIRENT EN DEUX* » (Le livre noir, cité par SECHER, page 239).

LE MASSACRE DES ENFANTS.

Les enfants font l'objet d'un traitement spécial : attendu que ce sont de futurs » brigands « , selon la terminologie usitée, et qu'il constituent, par cela même, un danger pour la » République, il est plus nécessaire encore de les assassiner.

images-1

Les armées de la liberté en Bretagne et en Vendée : la civilisation française pénètre ces pays pacifiques par les images que vous avez sous les yeux. Ici : les soldats de la Liberté embrochent des bébés et des enfants en bas âge devant leurs mères, qui sont violées et exécutées.

La commune des Lucs-sur-Boulogne a immortalisé le massacre des enfants par le pays des droits de l'homme sur des vitaux qui devant lesquels les pèlerins très nombreux viennent se recueillir. En Bretagne : RIEN ! Les politiques bretons sont des lâches absolus.

*« il FAUT LES TUER. TOUS. La politique d'extermination est systématique. Aucune pitié n'est de mise : on les tue devant leurs parents, ou mieux, **avec** leurs parents. Tous les moyens sont bons : on les coupe en morceaux, on les perce de coups de baïonnette, on les embroche, on les jette dans des brasiers, on les noie. Les cris de mort des mères ne sont d'aucun effet sur les bourreaux. Malheur à qui les protège : le bourreau Lamberty, » pour en avoir dérobé à la noyade, est mis à mort « (Reynald SECHER, in Le livre noir, page 233).*

De même, pour empêcher les » Vendéens « de se reproduire, on leur coupe le sexe, on en fait des boucles d'oreilles ou des trophées que l'on arbore à sa ceinture; ce

n'est qu'un macabre prélude à leur mise à mort (mêmes références).

» J'avais engagé plusieurs de mes amis à élever chez eux plusieurs de ces petits innocents; le lendemain, allant à l'Entrepôt pour les prendre, ces malheureux n'existaient plus : ils avaient tous été noyés; et j'assure en avoir vu la veille dans cette maison plus de 400 ou 500". (Témoignage de Chaux, membre du comité révolutionnaire, in La guerre de Vendée, page 71).

Le 28 février 1794, 110 enfants âgés de moins de 7 ANS des LUCS sur BOULOGNE, SONT MASSACRES par les troupes des Droits de l'homme. Une demande de la population est adressée au Pape pour qu'ils soient béatifiés. Bien que non croyant, moi, Louis Mélenec, je m'associe aux catholiques dans cette demande (Livre de Auguste HUCHET, 1983, Le massacre des Lucs sur Boulogne; il y a contestation sur la date du 28 février, mais ceci ne change rien à l'abomination de ce massacre).

L'un des cas les plus horribles est celui de ce soldat qui, ayant embroché plusieurs nourrissons sur la baïonnette de son fusil, s'est ensuite promené devant la troupe pour se flatter de son exploit.

LES ARMES CHIMIQUES : les Français précèdent les nazis (Voir Secher, La Vendée-Vengé, pages 155 et suivantes).

Toujours avide de performances, la France des droits de l'homme estime n'avancer pas assez vite. Les procédés classiques ne sont pas assez productifs, pour débarrasser la terre de ces infâmes Vendéens et Bretons, vermines indignes de vivre. A notre connaissance, c'est la première fois qu'on fait appel à la science pour imaginer ces méthodes nouvelles, qui feront avancer le progrès de la Liberté made in France ...

LES NOYADES DE NANTES ET DE LA LOIRE.

Noyades à Nantes

On a cru, pendant longtemps, que seule la ville de Nantes a été concernée par les noyades ordonnées par Carrier. A Nantes, on en a dénombré 23 séries de noyades au moins, dont l'une de 1200 personnes, selon Reynald SECHER. Le nombre des noyés, pour la seule ville de Nantes, est estimé, selon les auteurs, entre 4000 et 5000. En réalité, plusieurs villes le long du fleuve sont concernées : Les Ponts-de-Cé, Angers, Le Pellerin. Une noyade collective au moins est identifiée dans la baie de Bourgneuf. Les témoignages sont innombrables. *Ces victimes sont des Bretons, non des Vendéens.*

Ces atrocités comptent parmi les plus cruelles de l'histoire mondiale.

imgres

Les armées françaises en Bretagne : 5000 noyés, dans des conditions atroces : un savoir faire exceptionnel du pays des droits de l'homme, ce pays fameux qui a apporté la liberté au monde.

» Comme en les fusillant c'est trop long, et qu'on use de la poudre et des balles, on a pris le parti d'en mettre un certain nombre dans de grands bateaux, de les conduire au milieu de la rivière(In La Vendée - Vengé, page 152 ...) »

Deux gabarres chargées d'individus s'arrêtèrent à un endroit nommé la Prairie au Ducs. Là, moi et mes camarades, nous avons vu le carnage le plus horrible que l'on puisse voir : plus de 800 individus, de tous âges et de tous sexes, furent inhumainement noyés et coupés en morceaux Les

gabares ne coulaient pas assez vite au fond; on tirait des coups de fusil sur ceux qui étaient dessus. Les cris horribles de ces malheureuses victimes ne faisaient qu'animer davantage leurs bourreaux. J'observais que tous les individus qu'on a noyés dans cette nuit furent préalablement dépouillés, nus comme la main « (Témoignage de Wailly, in *Le livre noir*, page 237).

» *Vous voyez ces femmes, ces mères malheureuses précipitées dans les flots avec leurs enfants ... L'enfance, l'aimable enfance devient l'objet de la plus incroyable rage Des enfants de dix, de cinq, de deux ans, des enfants à la mamelle sont massacrés et noyés Je vois encore le fleuve rapporter sur ses bords une femme tenant encore son enfant mort sur son sein, une fille entrelacée autour de sa mère* « . (Avocat Tronson-Ducoudray, in *Le livre noir*, page 237).

» *Nous fîmes une boucherie horrible; très peu échappèrent; partout on ne voyait que des monceaux de morts ... tous furent noyés ou taillés en pièces ...* » (Général Westermann, rapport envoyé au Comité de salut public après la boucherie de Savenay; in *Les colonnes infernales*, page 139).

Les mariages » républicains » et les » déportations

verticales (Sécher, pages 154 et 155). L'ignominie des troupes françaises de la liberté est abominable. Le père est ligoté avec la fille, la mère avec le fils. Pas n'importe comment : la bouche du père est mise au contact de la vulve de sa fille, la bouche de la mère avec les organes génitaux de son fils. Ces paquets ficelés sont jetés dans le fleuve, pour la plus grande joie des criminels. C'est ce qu'on appelle les mariages révolutionnaires, ou encore les déportations verticales. L'abominable Carrier commente : « *Ah ! La Loire ! Quel beau fleuve révolutionnaire !* ».

M. Ayrault, maire de Nantes, n'a jamais commenté ces admirables propos. Il est inutile qu'il présente des excuses à la Bretagne : **elles ne seront jamais acceptées.**

LA RECUPERATION DE LA GRAISSE HUMAINE POUR DES USAGES DIVERS.

Dans l'échelle des horreurs, on atteint ici presque le sommet.

Les techniques sont simples : on met à mort ceux que l'on dénomme les » brigands « . Parfois, pour agrémenter le plaisir, on taille à vif la peau, et l'on découpe les victimes vivantes : Attila, Genghis Khan sont revenus !

On peut aussi placer les corps sur des barres métalliques, des » grills » pour humains, sans les découper. A partir de là, plusieurs procédés sont utilisés :

- le plus simple consiste à jeter les morceaux humains dans des fours - comme ceux dans lesquels on cuit le pain -, et l'on place un feu ardent en dessous. La chair se désèche, mais le précieux nectar se met à couler, en tout cas à dégouliner. On le recueille dans un récipient, et on le livre là où l'on en a besoin.

- un deuxième procédé s'apparente à la cuisson d'un volatile dans un four de cuisine : le corps est placé sur le » grill » fabriqué à cette fin; une plaque métallique placée sous le cadavre recueille la graisse devenue liquide : regardez cuire votre poulet dans votre four, vous verrez comment les soldats des Droits de l'homme, sur les ordres de leurs généraux, ont utilisé cette technique simplissime pour recueillir la sauce humaine.

La comtesse de la Bouère recueille le témoignage, en 1829, d'un ancien soldat » républicain « , qui affirme avoir fait fondre cent cinquante femmes pour en récupérer la graisse :

» Nous faisons des trous en terre pour placer des chaudières, afin de recevoir ce qui tombait. Nous avons mis des barres de fer dessous, et puis les femmes dessus. Puis, au dessous encore était le feu « .

L'opération, d'après les dires du témoin, aurait eu lieu près de Clisson – c'est à dire en Bretagne. L'opérateur dit en avoir dirigé dix barils vers Nantes ; en Bretagne encore. Le même dit avoir vendu dix pantalons fabriqués avec de la peau humaine. (In Emile GABORY, page 351).

» *(Le général) Amey fait allumer des fours, et lorsqu'ils sont bien chauffés, il y jette les femmes et les enfants D'abord, on a condamné ce genre de mort... mais aujourd'hui, les cris de ces misérables ont tant diverti les soldats de TURREAU, qu'ils ont voulu continuer ces plaisirs.* » (Témoignage de l'officier de police GANNET, in Gracchus BABEUF, page 62).

L'HORREUR ABSOLUE : LE DEPECAGE DES VICTIMES. LE TANNAGE DE LEUR PEAU POUR EN FAIRE DU CUIR HUMAIN.

Nous sommes ici en plein cauchemar. Au point qu'Emile GABORY, l'un des auteurs qui a connu le mieux la question, ne veut pas croire, NE PEUT PAS CROIRE qu'une chose aussi horrible ait pu être commise par des êtres humains (« l'imagination la plus complaisante, écrit-il, a peine à accepter de tels récits »; page 351). Ce fut aussi notre premier réflexe, tant cela provoque le dégoût et l'horreur. Les preuves, hélas pour le pays des tortionnaires, sont accablantes. Elles concernent le haut et le bas de l'échelle, et ne sont pas limitées à la Vendée ni à la Bretagne. Des études médicales, notamment celles du professeur Raoul MERCIER, ont donné des détails surréalistes sur les méthodes employées et sur leurs résultats.

tannerie-et-peaux-humaines-

L'action civilisatrice de la France en Bretagne : le dépeçage des Bretons.

» *Trois tanneries de peaux humaine, aux Ponts-de-Cé (près d'Angers), à Etampes, à Meudon, ont été identifiées. A la fête de l'Être Suprême (en 1790), plusieurs députés en portèrent des culottes* » (Aimée de COIGNY, *Journal, chapitre sur la Convention, cité par MAUNY, ci-après*).

» *Les bons et beaux cadavres des suppliciés étaient écorchés et leur peau tannée avec un soin particulier. La peau des hommes avait une consistance et un degré de bonté (sic) supérieur à la peau de chamois; celle des femmes présentait moins de solidité, à raison de la mollesse du tissu.* « (Témoignage de l'abbé de Montgaillard dans le tome 3 de son *Histoire de France depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'en 1825*; il affirme avoir vu la tannerie de Meudon).

» *J'avais l'âge de 13 à 14 ans. Je puis affirmer avoir vu, sur les bords du fleuve (= la Loire), les corps de malheureux Vendéens, dont les cadavres avaient été écorchés. Ils étaient écorchés à mi-corps, parce qu'on coupait la peau au-dessous de la ceinture, puis le long des cuisses jusqu'à la cheville, de manière qu'après son enlèvement, le pantalon se trouvait en partie formé. Il ne restait plus qu'à tanner et à coudre* « . (Témoignage de Robin, Angevin, le 31 mai 1852, in Mauny, ciaprès).

Plusieurs auteurs témoignent du cas du vertueux SAINT – JUST, défenseur des pauvres, des orphelins, des malheureux, l'un des inspirateurs de la déclaration des droits de l'homme de 1793 :

» *Une demoiselle jeune, grande et bien faite, s'était refusée aux recherches de Saint – Just. Il la fit conduire à l'échafaud. Après l'exécution, il voulut qu'on lui présentât le cadavre, et que la peau fût levée. Quand ces odieux outrages furent commis, il fit préparer la peau par un chamoiseur, et la porta en culotte. Je tiens ce fait révoltant de celui-même qui a été chargé de tous les préparatifs, qui a satisfait le monstre. Il me l'a raconté avec des détails accessoires que je ne peux pas répéter en présence de deux autres personnes qui vivent encore* « . (Témoignage du conventionnel Harmand, de la Meuse; *Anecdotes relatives à quelques personnes et plusieurs évènements remarquables de la Révolution*).

Consultable par Google : Mauny, 16 mars 2009, Les tanneries de peau humaine ...).

De cet homme admirable, considéré comme un quasi-Dieu par les admirateurs de la prétendue révolution française :

» La peau qui provient d'hommes est d'une consistance et d'une bonté supérieure à celle du chamois. Celle des sujets féminins est plus souple, mais présente moins de solidité » (Saint Just, dans son rapport du 14 août 1793 à la Commission des moyens extraordinaires. Une double expertise, donc, celle de l'abbé de Montgaillard et de l'honorable Saint Just).

Mélenec 1987

LA PEAU HUMAINE EXPOSEE AU MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE DE NANTES.

Pendant longtemps, le Museum d'histoire naturelle de Nantes a exposé une relique infâme : la peau d'un être humain. La photographie de cette « relique » est reproduite par plusieurs sites sur internet (par exemple : Mauny, 16 mars 2009, Les tanneries de peau humaine sous la révolution française).

J'ai jugé utile, moi, Louis Mélenec, il y a un an, d'avoir une conversation téléphonique avec la personne qui avait en charge ce « dossier » éminemment français. Elle m'a confirmé - très courtoisement -, que cette peau humaine a été soustraite à la vue des visiteurs. J'ai réitéré mon appel téléphonique pendant la rédaction du présent article. Le conservateur du museum, très aimable, m'a précisé qu'à la suite de manifestations et démarches répétées d'associations et de partis, ladite défroque humaine a été retirée des vitrines, et mise à l'abri, sous clé, dans les réserves. Un fragment a été confié pour analyse au

laboratoire de génétique du CHU de Nantes. Les résultats de cette analyse, si elle a été faite, ne sont pas revenus au musée. J'ai suggéré que cette relique soit placée en sécurité – comme le linceul de Turin –, afin qu'en temps utile, on la sorte de sa tanière, et qu'elle soit exposée publiquement devant les élèves des écoles bretonnes et vendéennes. Faisant partie intégrante de notre histoire, j'ai suggéré que les visites guidées soient conduites, alternativement, par M. le maire de Nantes, et par M. le président de la région dite « des pays de Loire », ce dernier s'étant signalé, il y a peu d'années, par l'énorme sottise – si j'en crois la presse –, que « LES BRETONS VEULENT RECOLONISER LA LOIRE ATLANTIQUE » (!). Ainsi verra-t-on qui est le colonisateur dans le Comté de Nantes, qui est chez lui en Bretagne, et qui doit EVACUER LES LIEUX, le plus rapidement possible.

(Pour ceux qui ne le savent pas, lors de l'invasion de 1487, la France avait déjà envisagé de dépecer (je dis : DE DEPECER) la Bretagne, d'en séparer le Comté de Nantes, et d'en faire cadeau à la soeur du roi Charles VIII de France, la vénale et corrompue Anne de BEAUJEU. Voir, en particulier, Alain BOUCHARD.... PELICIER, Essai sur le gouvernement de la dame de BEAUJEU, Chartres 1882 et Genève 1970, page 146).

LA BATAILLE DE SAVENAY.

Il est inutile de poursuivre plus avant ces citations épouvantables. On pourrait en faire un volume de plusieurs centaines de pages.

Il faut donc terminer par deux textes – si nos lecteurs ont eu le courage de lire jusqu'ici les exploits phénoménaux de la France révolutionnaire en Bretagne et en Vendée –, émanant de deux généraux envoyés sur les lieux par le Comité de salut public : KLEBER et WESTERMANN.

Au lendemain du massacre épouvantable de Savenay, à 31 km au nord de Nantes, à partir du 21 décembre 1793, le général français WESTERMANN, qui a accompli scrupuleusement les ordres de Paris, écrit ces phrases terrifiantes, passées à la postérité :

» Il n'y a plus de Vendée, citoyens républicains. ELLE EST MORTE SOUS NOTRE SABRE LIBRE, AVEC SES FEMMES ET SES ENFANTS. Je viens de l'enterrer dans les marais et les bois de Savenay. Suivant les ordres que vous m'avez donnés, J'AI ECRASE LES ENFANTS SOUS LES PIEDS DES CHEVAUX, MASSACRE DES FEMMES qui, au moins pour celles-là, n'enfanteront plus de brigands. JE N'AI PAS UN PRISONNIER A ME REPROCHER, j'ai TOUT EXTERMINE... »

Le général KLEBER, autre boucher d'une cruauté inimaginable, commente, après la bataille de SAVENAY :

» On traverse Savenay Le carnage devient horrible. On ne voit partout que des piles de cadavres.... Une grande partie va se noyer dans le marais de Montoir » (citation à compléter, en raison de son horreur).

C'est épouvantable. La littérature mondiale, quoique les génocides aient existé à toutes les époques de l'histoire de l'humanité, offre peu d'horreurs d'une telle sauvagerie
.....

WESTERMANN et KLEBER périssent d'une mort méritée. Le premier est décapité à Paris le 5 avril 1794 : même s'il a pris un plaisir sadique à accomplir son » oeuvre « , il n'a, à tout prendre fait qu'exécuter les ordres clairs, précis, réitérés des malades mentaux de Paris : il est le » lampiste « , il est donc, par la force des choses, appelé à mourir. Le second, alors qu'il participe à l'invasion d'Egypte, sous le commandement de Napoléon Bonaparte, est poignardé au Caire par un jeune syrien, nommé Soliman (ou Soleyman), en 1800.

L'armée française est une armée d'invasion. KLEBER s'est signalé par les actes d'atrocité abominable dont il est familier. Dans la langue française, un jeune homme qui poignarde l'un des chefs les plus cruels d'une armée d'invasion, cela s'appelle un héros. Le commandement militaire français ne partage pas cet avis. Quoique rien ne l'oblige à appliquer le droit pénal local, bien qu'elle ait le pouvoir de le faire décapiter, de le faire fusiller, de le faire pendre - c'est à dire à se comporter seulement d'une manière humaine -, le jeune homme est condamné à la peine la plus cruelle : le pal. On lui élargit l'anus au moyen d'un couteau, on lui introduit par cette voie un fort pieu en bois, qui traverse son corps de part en part, jusqu'à la bouche, par laquelle il sort du corps; le pieu est enfoncé par sa base dans le sol, de manière à dresser le malheureux verticalement vers le ciel. Il ne décède, dans d'atroces souffrances, que quatre heures plus tard. Cela est tout à fait digne des admirables exploits commis par la France des droits de l'homme en Bretagne et en Vendée : l'armée française d'Egypte, la quintessence du pays des Droits de l'homme, n'a pas dépassé le stade de la civilisation que celui-ci incarne avec tant de brio.

Sauf erreur de notre part, Daesh pratique la décapitation, mais pas le supplice du pal. La civilisation serait-elle en progrès ?

Supplice du pal

Bravo messieurs les journalistes, bravo messieurs les politiques, pour avoir réussi à cacher ces horreurs jusqu'à aujourd'hui. Les jeunes Bretons, soyez en sûrs, sauront apprécier la densité horrible de vos mensonge et de votre hypocrisie.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

**LOUIS MELENNEC, breton, militant des droits de l'homme.
Ce 14 juillet 2015, fête nationale de la France, en AUCUN CAS
fête nationale de la Bretagne.**

La joie du devoir accompli. Pour réunir ces citations, et pour publier ces horreurs, combien d'années m'a-t-il fallu ? On ne peut imaginer l'hostilité générale que j'ai rencontrée chez les Bretons, pour les amener progressivement à la connaissance de ces faits horribles. Loin de m'aider dans ma tâche, **ils ont été mes ennemis les plus féroces.** Des flots d'injures ont succédé à mes premières publications sur le toile. Tous les Bretons ne sont pas concernés, certes. Mais j'aime à redire ce proverbe, parce qu'il est vrai : « **L'homme est un loup pour l'homme; en Bretagne, c'est pire** ». Je n'ai jamais usé d'un style agressif par plaisir : on m'y a contraint.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

Le présent article est adressé à M. Jean-Luc Mélenchon, avec le mode d'emploi suivant :

» Je vous souhaite bon appétit, monsieur Mélenchon ! Répandez la bonne nouvelle autour de vous. Pour une fois, vous serez utile ; une fois n'est pas

coutume. Vos amis Chinois sont sûrement en manque d'imagination au Tibet. Merci de leur soutenir le moral : la France des droits de l'homme a réalisé les exploits qui précèdent en Bretagne et en Vendée. Ils y trouveront de sains et de saints exemples lorsqu'ils seront en panne d'inventivité, pour « civiliser » le Tibet.

Nous avons vécu cela en Bretagne. Imaginez les souffrances abominables que le pays des droits de l'homme a infligées dans notre Pays. Songez que ni M.LE DRIAN, LE FUR, MOLAC, URVOAS, AYRAULT et autres n'ont jamais rien divulgué de cela, NULLE PART. Pire : qu'ils les ont dissimulés, vous savez pourquoi. N'AVEZ-VOUS PAS HONTE, bande de lâches, d'oser encore vous regarder dans la glace ?

Contact

Bretagne-culture-histoire [culture](#).